

SYNTEC

Exemples de remboursement Option 2

Savez-vous combien vous coûtent des **frais de séjour à l'hôpital** ?

mutuelle
entraïn

Tarif moyen facturé

838,98 €

Remboursement
Sécurité Sociale

814,98 €

BR 838,98€ - 24€
participation
forfaitaire
obligatoire

Remboursement
Mutuelle Entraïn

24 €

Reste à charge

0 €

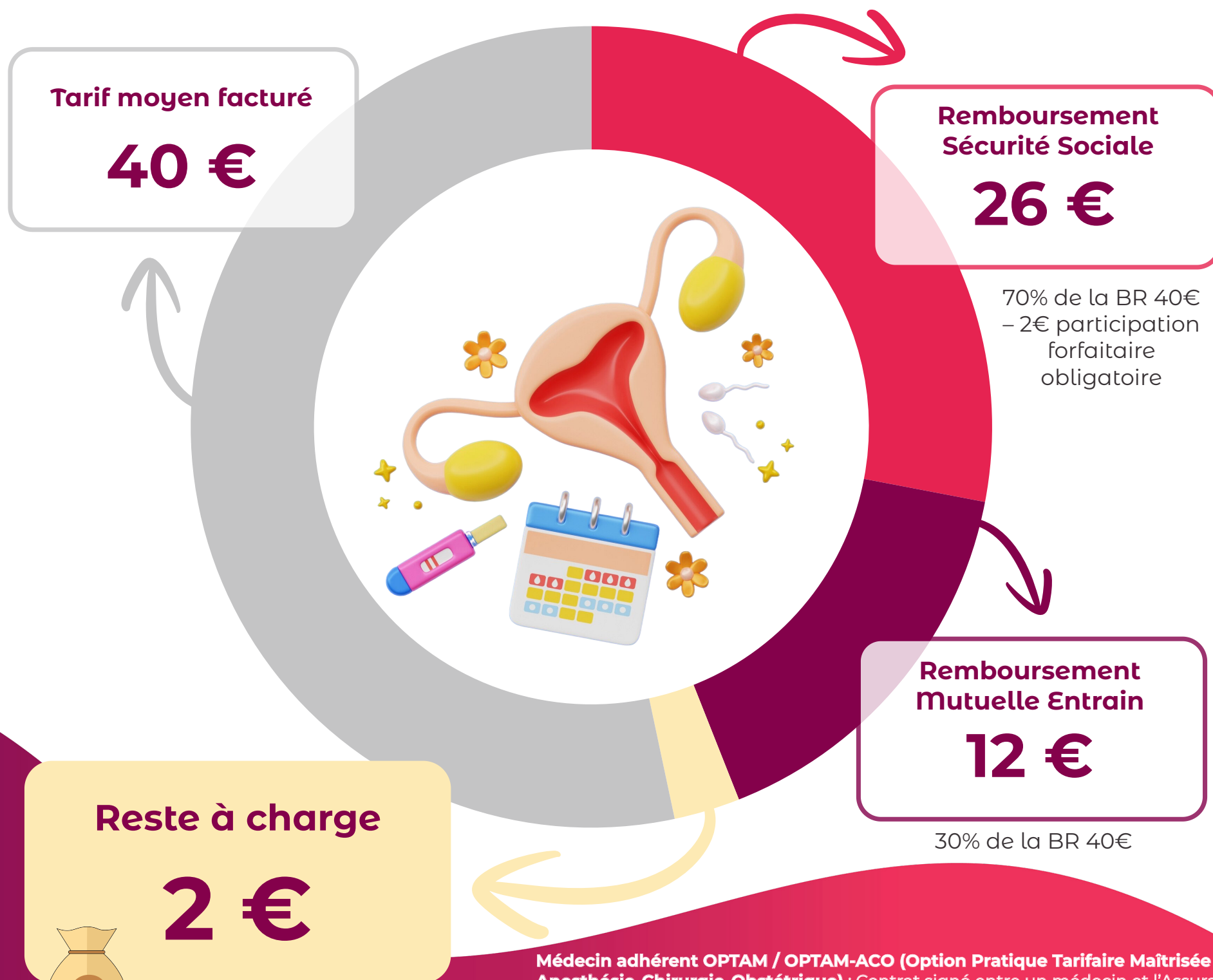


BR (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale) : Montant de référence fixé par l'Assurance Maladie pour chaque acte ou prestation de santé.

Savez-vous combien vous coûte
la consultation d'un **médecin spécialiste** ?



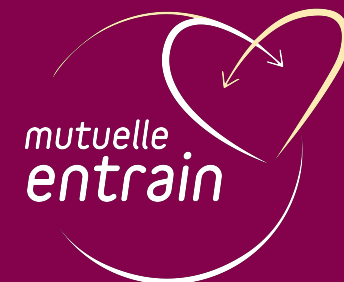
**Exemple pour un gynécologue obstétricien
secteur 1 adhérent OPTAM ou OPTAM-ACO***



Médecin adhérent OPTAM / OPTAM-ACO (Option Pratique Tarifaire Maîtrisée – Anesthésie-Chirurgie-Obstétrique) : Contrat signé entre un médecin et l'Assurance Maladie. Le praticien s'engage à limiter ses dépassements d'honoraires en échange d'une meilleure prise en charge plus élevée par la Sécurité sociale et une meilleure couverture par les mutuelles

Secteur 1 : Tarif fixe de la Sécurité sociale, pas de dépassement d'honoraires.

Savez-vous combien vous coûte
la consultation d'un **médecin spécialiste** ?



**Exemple pour un gynécologue obstétricien
secteur 2 non adhérent OPTAM ou OPTAM-ACO**

Tarif moyen facturé

66 €

Remboursement
Sécurité Sociale

14,10 €

70% de la BR 23€ – 2€
participation forfaitaire
obligatoire

Remboursement
Mutuelle Entrain

29,90 €

200% de la BR 23€ - 70% déjà
remboursé par la Sécu

Reste à charge

22 €



Médecin adhérent OPTAM / OPTAM-ACO (Option Pratique Tarifaire Maîtrisée – Anesthésie-Chirurgie-Obstétrique) : Contrat signé entre un médecin et l'Assurance Maladie. Le praticien s'engage à limiter ses dépassements d'honoraires en échange d'une meilleure prise en charge plus élevée par la Sécurité sociale et une meilleure couverture par les mutuelles

Secteur 2 : Honoraires libres (le médecin fixe ses prix).

Savez-vous combien vous coûte une **prothèse auditive** ?



Pour une prothèse, si vous optez pour un équipement 100% santé

Prix limite de vente

950 €

Remboursement
Sécurité Sociale

240 €

60% de BR 400€

Remboursement
Mutuelle Entrain

710 €

Équipement 100% santé
intégralement pris en charge

Reste à charge

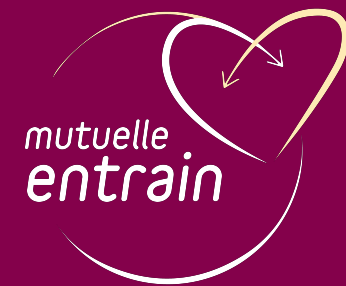
0 €



100% Santé : Dispositif permettant un accès sans aucun frais (zéro reste à charge) à certains équipements en optique, audiologie et dentaire. La dépense est intégralement couverte par la Sécurité sociale et la mutuelle.

BR (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale) : Montant de référence fixé par l'Assurance Maladie pour chaque acte ou prestation de santé.

Savez-vous combien vous coûte une **prothèse auditive** ?



Pour une prothèse, si vous optez pour un équipement hors 100% santé

Tarif moyen
1515 €

Remboursement
Sécurité Sociale

240 €

60% de BR 400€

Remboursement
Mutuelle Entrain

760 €

Forfait de remboursement
jusqu'à 1000€ par oreille, soit :
1000 € - 240 € déjà remboursé
par la Sécu

Reste à charge

515 €



Forfait de remboursement : Somme maximale que votre mutuelle (avec la Sécurité sociale) peut vous rembourser pour un équipement de santé (lunettes, appareil auditif, prothèse, etc.). Son montant dépend du niveau de garantie que vous avez choisi dans votre contrat.

Savez-vous combien vous coûtent des **verres progressifs** de lunette ?

mutuelle
entraïn

Pour un équipement 100% santé

Prix limite de
vente/verre

90 €

Remboursement
Sécurité Sociale/verre

16,20 €

60% de BR 27 €

Remboursement
Mutuelle Entraïn/verre

73,80 €

Équipement 100% santé
intégralement pris en charge

Reste à charge

0 €



100% Santé : Dispositif permettant un accès sans aucun frais (zéro reste à charge) à certains équipements en optique, audiologie et dentaire. La dépense est intégralement couverte par la Sécurité sociale et la mutuelle.

BR (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale) : Montant de référence fixé par l'Assurance Maladie pour chaque acte ou prestation de santé.

Savez-vous combien vous coûtent des **verres progressifs** de lunette ?



Pour un équipement hors 100% santé

Prix moyen/verre

246 €



Remboursement
Sécurité Sociale /verre

0,03 € / verre

60% de BR 0,05 €

Remboursement
Mutuelle Entrain/verre

169,97 €

Forfait de remboursement
plafonné à 340 €, soit 170€/verre

Reste à charge/verre

76 €



Forfait de remboursement : Somme maximale que votre mutuelle (avec la Sécurité sociale) peut vous rembourser pour un équipement de santé (lunettes, appareil auditif, prothèse, etc.). Son montant dépend du niveau de garantie que vous avez choisi dans votre contrat.

Savez-vous combien vous coûtent des **prothèses dentaires** ?

mutuelle
entraïn

Pour un équipement 100% santé

Honoraire limite
de facturation

515 €

Remboursement
Sécurité Sociale

72 €

60% de BR 120€

Remboursement
Mutuelle Entraïn

443 €

Équipement 100% santé
intégralement pris en charge

Reste à charge

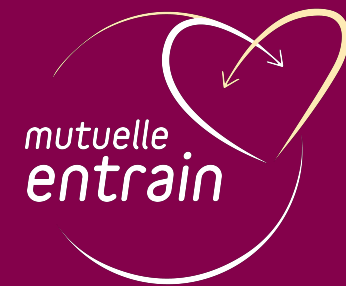
0 €



100% Santé : Dispositif permettant un accès sans aucun frais (zéro reste à charge) à certains équipements en optique, audiologie et dentaire. La dépense est intégralement couverte par la Sécurité sociale et la mutuelle.

BR (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale) : Montant de référence fixé par l'Assurance Maladie pour chaque acte ou prestation de santé.

Savez-vous combien vous coûtent des **prothèses dentaires** ?



Pour un équipement hors 100% santé

Prix moyen

561,99 €



Remboursement
Sécurité Sociale

72 €

60% de BR 120€

Remboursement
Mutuelle Entrain

348 €

350% de la BR 120 € - 72 €
(60% déjà remboursé par la
Sécurité Sociale)

Reste à charge

141,99 €



BR (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale) : Montant de référence fixé par l'Assurance Maladie pour chaque acte ou prestation de santé.

Bénéficiez également d'un forfait
**médecine douce chez un professionnel
avec diplôme d'état**



Acupuncteur

Diététicien

Ostéopathe

Pédicure

Étiopathe

Podologue

Chiropracteur



Homéopathe

4 consultations / an
30 € / séance